

NOUS RECRUTONS

UN CHARGÉ DE COURS (f/h/x)

Avis publié au Moniteur belge le 01/12/2021

Ouverture d'une charge de cours (1 ETP) dans le domaine Langues, lettres et traductologie.

L'UMONS annonce l'ouverture d'une charge de cours à temps plein (1 ETP) à la Faculté de Traduction et Interprétation N École d'Interprètes Internationaux, dans le domaine Langues, lettres et traductologie, en langue de spécialité, à pourvoir au 1er mars 2022.

La personne recrutée sera titulaire d'un diplôme de docteur avec thèse dans le domaine précité (ou assimilé). Elle devra démontrer une parfaite maîtrise des langues française et anglaise (niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour le français et niveau C1 minimum du Cadre européen commun de référence pour l'anglais) et ce, tant à l'écrit qu'à l'oral. La maîtrise d'une autre langue, et en particulier du néerlandais, de l'espagnol ou de l'allemand, sera considérée comme un atout. Cette personne possédera en outre une solide expérience de l'enseignement au niveau universitaire de la langue de spécialité dans un des sous-domaines suivants : économique, juridique, scientifique, technique ou médical, et maîtrisera les outils d'enseignement à distance et les outils numériques spécifiques à l'enseignement des langues.

La personne retenue assurera une charge de cours qui sera limitée à 150 heures de cours/année. Cette charge sera à assumer progressivement au cours des trois premières années d'engagement et sera définie en fonction du profil de la personne engagée.

La personne recrutée devra en outre, dès son engagement, prendre en main le Service Langues et internationalisation, responsable de l'enseignement des langues de spécialité dans les différentes facultés de l'UMONS, et veiller à son développement. Cette mission implique, entre autres, de la gestion pédagogique et administrative de personnel, de la gestion de budget et de la concertation interfacultaire.

Dans une première phase, la personne retenue sera désignée au grade de chargé de cours pour une durée déterminée de trois ans, éventuellement renouvelable pour deux ans. La commission de recrutement établira, avec la personne retenue, un cahier des charges décrivant les attentes en termes d'enseignement et de gestion de service. Une nomination définitive pourra être décidée pendant ou à l'issue de ces périodes, sur la base



d'une évaluation pédagogique favorable et du constat que les objectifs définis dans le cahier des charges établi lors de l'engagement ont été rencontrés.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre un dossier comprenant les documents suivants : une copie des diplômes, un curriculum vitae détaillé, un dossier précisant la manière dont le candidat conçoit l'enseignement des langues de spécialité et les thèmes de recherche envisagés, une liste des publications scientifiques les plus représentatives.

Les candidatures, rédigées en français (accompagnées le cas échéant d'une traduction jurée pour les documents n'ayant pas été établis en français), seront adressées, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, à Monsieur le Recteur de l'Université de Mons, place du Parc 23, à 7000 Mons, ainsi que par courriel à l'adresse secretariat.ca@umons.ac.be, dans un délai de trente jours à dater de la publication de l'avis au Moniteur belge. Une copie électronique du dossier de candidature sera envoyée au Professeur Christine MICHAUX (Christine.Michaux@umons.ac.be), doyenne de la FTI-EII.

Les personnes dont le dossier aura été sélectionné seront convoquées pour un entretien.

Les dossiers ne se conformant pas en tous points aux dispositions de l'appel ci-dessus ne seront pas pris en considération.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Professeur Christine MICHAUX, doyenne de la FTI-EII.